Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212901755-20251208-2025_12_08_D64-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025 - 64

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 27 novembre 2025 Convocation affichée le : 27 novembre 2025

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO-CHERRE, J. BOULC'H, J.L LANDREIN, F. MORVAN, A. MANAC'H, D. SALAÜN, A. LE MOIGNE, J.M. HOURMANT, G. BERNARD, S. MAO, Y. KERDEVEZ, A. RIOU, L. LE GUILLOU.

Absents excusés : P. AUFFRET, D. KERLOGOT.

Nombre de conseillers en exercice : 16 Nombre de conseillers présents : 14

Procurations : P. AUFFRET (procuration à Valérie CARO-CHERRE), D. KERLOGOT (procuration à Aurélie MANAC'H).

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Décisions modificatives et virements de crédits au Budget Photovoltaïque 2025.

Mme le Maire expose à l'assemblée :

- Considérant qu'il y a lieu, pour régulariser la comptabilité de l'ordonnateur et celle du comptable, de voter les virements de crédits et les autorisations spéciales indispensables pour couvrir les recettes et les dépenses ci-dessous visées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les excédents de dépenses indiqués ci-après et vote les autorisations spéciales et les virements de crédits :

☐ **En section de Fonctionnement :**

✓ *En dépenses :*

- **Chapitre 042**
  - Art.6811 : Dotations aux amort. + **2.716,00 €**

✓ *En dépenses :*

- **Chapitre 011**
  - Art.6162 : Assurance obligatoire dommage construction **- 2.716,00 €**

☐ **En section d'Investissement :**

✓ *En recettes :*

- **Chapitre 040**
  - Art.28153 : Installations à caractère spécifique **+ 2.716,00 €**

✓ *En recettes :*

- **Chapitre 16**
  - Art.1641 : Emprunts en Euros **- 2.716,00 €**

Pour copie certifiée conforme,
Mme le Maire,
Marguerite BLEUZEN.